

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT – LE COMPTE PRO MONOPRIX

Le service « LE COMPTE PRO MONOPRIX » est géré par MONOPRIX, SAS, au capital de 79 248 128 € sise au 14-16 rue Marc-Bloch 92110 Clichy, agissant tant en son nom propre que pour le compte de ses filiales.

LE COMPTE PRO MONOPRIX est un service d'abonnement réservé aux clients professionnels adhérents au programme relationnel Compte M' ayant souscrit à l'abonnement permettant de bénéficier des avantages, définis dans les présentes conditions d'abonnement, valables en ligne ainsi que dans tous les magasins à enseigne MONOPRIX et MONOP' à l'exception de celles de ces enseignes se trouvant dans les zones de transit telles que les gares, les aires d'autoroute et les restaurants d'entreprise.

1- Conditions et modalités de souscription à LE COMPTE PRO MONOPRIX

LE COMPTE PRO MONOPRIX est un service d'abonnement réservé aux adhérents au programme relationnel MONOPRIX ayant souscrit à l'abonnement. LE COMPTE PRO MONOPRIX est réservé aux clients professionnels, ci-après le Client, ayant fourni les éléments définis ci-après étant entendu que l'achat des produits dans les magasins dans le but de les revendre en l'état est strictement interdit.

La souscription peut être réalisée en ligne uniquement. Le client devra se créer un compte M et envoyer à l'adresse email suivante : comptepro@monoprix.fr son numéro de carte de fidélité ainsi que les le(s) pièce(s) justificatives détaillées ci-après.

Le Client devra fournir un Kbis à jour datant de moins de trois (3) mois ou un certificat d'inscription au Registre des métiers datant de trois (3) mois ou un certificat d'inscription au registre du SIREN pour les associations et les fondations. Seul le représentant légal pourra détenir LE COMPTE PRO MONOPRIX sauf autorisation expresse de ce dernier.

Le Client ne pourra souscrire qu'un seul abonnement.

LE COMPTE PRO MONOPRIX est proposé pour une durée d'une année pour quarante-neuf (49) €. L'abonnement est payable en une fois lors de la souscription. La souscription au COMPTE PRO MONOPRIX est possible à tout moment de l'année et prend effet le jour de la souscription dès le premier achat pour une durée de douze (12) mois glissant.

A l'échéance, l'abonnement ne sera pas reconduit à l'échéance. Le Client sera informé par email de l'échéance de son abonnement.

Aucun remboursement ne sera dû en cas de résiliation par le Client avant la date d'échéance de l'abonnement. L'abonnement n'est, par ailleurs, pas rétroactif et ne peut être annulé pendant sa durée.

2- Avantages LE COMPTE PRO MONOPRIX

LE COMPTE PRO MONOPRIX permet de bénéficier pendant la durée de l'abonnement, sur présentation de la carte physique ou dématérialisée lors du passage en caisse, si les achats sont réalisés en magasin ou en ligne sur MONOPRIX PLUS (uniquement en Ile de France), d'une remise immédiate de 10% sur les courses, valable sur les rayons alimentaires, entretien, hygiène et maison. Sont exclus les rayons textile, loisirs, maquillage et parapharmacie ainsi que le montant de souscription. La remise est calculée sur le montant net de toute autre remise immédiate.

En cas d'achat en ligne sur MONOPRIX EXPRESS, le Client bénéficiera d'une remise de 10% cumulée sur son Compte M' sur ses courses valable sur les rayons alimentaires, entretien, hygiène et maison. Sont exclus les rayons textile, loisirs, maquillage et parapharmacie ainsi que le montant de souscription. La remise est calculée sur le montant net de toute autre remise immédiate. Par ailleurs, pendant la durée de LE COMPTE PRO MONOPRIX, aucun frais de livraison ne sera facturé, d'une part, en ligne sur MONOPRIX PLUS (hormis les frais de préparation et de consigne de sacs) et, d'autre part, en magasin à partir de cinquante (50) euros d'achat et ce quel que soit le créneau de livraison sélectionné par le Client. Il est précisé qu'en cas d'achat sur MONOPRIX EXPRESS, les frais de livraison seront remboursés sur le Compte M' (hors frais de préparation).

3- Modification, suspension ou arrêt de LE COMPTE PRO MONOPRIX – Evolution ou modification des conditions générales d'abonnement

Tout ou partie des règles et avantages exposés dans les présentes conditions générales pourront être suspendus, modifiés ou supprimés à tout moment à l'initiative de MONOPRIX, ce que le Client accepte. Toutefois, toutes modifications des frais d'abonnement ne sont applicables qu'après en avoir informé le Client dans un délai minimum de trente (30) jours avant leurs applications. MONOPRIX se réserve le droit de modifier les avantages, sans avoir à motiver sa décision et sans devoir aucune compensation quelle qu'elle soit. Aucune modification, y compris l'arrêt du COMPTE PRO MONOPRIX n'ouvrira droit à indemnisation au Client. Une information sera effectuée à l'avance. En cas d'arrêt du COMPTE PRO MONOPRIX, MONOPRIX en informera le Client par écrit.

Les présentes conditions générales sont susceptibles d'évolutions et de modifications à tout moment et sans préavis de la part de MONOPRIX.

4- Manquement aux conditions générales

Tout manquement aux présentes conditions générales, toute utilisation abusive ou frauduleuse entraînera de plein droit l'arrêt ou la suspension à effet immédiat de LE COMPTE PRO MONOPRIX.

5- Informatique et libertés

Pour toute information concernant le traitement de vos données personnelles, il convient de consulter notre « Charte de protection des données à caractère personnel » disponible sur monoprix.fr ou en caisse de votre magasin.

6- Intégralité

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes conditions générales serait nulle et non avenue pour quelque raison que ce soit, la validité et le respect des autres clauses n'en seraient pas affectés.

7- Droit applicable

Les présentes conditions générales d'abonnement sont soumises à la loi française.